



Pierre
Henriët
votre député



Magalie
Grolleau
maire de La Réorthe

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, je suis entièrement mobilisé pour vous représenter et porter la voix de notre ruralité à l'Assemblée nationale.

En 5 ans, notre territoire a retrouvé un nouveau souffle et une réelle attractivité économique, ceci malgré les crises que nous avons connues. Nous devons poursuivre cette dynamique.

Ma volonté est de rester un élu de proximité avec une vision inspirée du terrain et une liberté de vote, dans le respect de nos institutions. Au cours du mandat, j'ai, par exemple, défendu l'encadrement de l'installation des médecins pour lutter contre la désertification médicale et me suis opposé à la ratification du CETA.

Je milite également pour l'autonomie financière des personnes en situation de handicap et défends la réalité de nos territoires.

Assurer mes fonctions à l'Assemblée nationale et en Vendée demande une disponibilité de tous les instants. Aussi, je tiens à m'engager de nouveau à 100 % sans cumuler de mandat. Cela est fondamental pour conjuguer l'exigence d'un travail parlementaire de qualité et un travail de concertation sur le terrain.

Fort de cette expérience, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages les 12 et 19 juin accompagné de Magalie GROLLEAU, Maire de La Réorthe, élue sans étiquette politique à l'image des élus de notre territoire.

Nous mettrons nos compétences respectives au service de l'intérêt général. Vous pouvez compter sur notre engagement, notre sens de la responsabilité et notre volonté d'agir !

Vive le Sud Vendée !

Ensemble !
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Pierre Henriët

Engagé pour la France et pour le Sud Vendée

La France a besoin d'apaisement pour que l'Assemblée nationale adopte les réformes dont elle a besoin et non pas d'une cohabitation conflictuelle avec des extrêmes.

Le Sud Vendée sortira renforcé de cette situation et j'apporterai mon soutien aux politiques publiques ainsi qu'aux financements qui bénéficieront aux communes de notre territoire.

→ Pleinement consacré à mon mandat de député, **j'ai participé à 98 % des votes solennels à l'Assemblée nationale.**

→ **Soutenu par la majorité des maires ruraux et de nombreux acteurs de la société civile**, je poursuivrai mon travail auprès de tous nos concitoyens. En 5 ans, j'ai répondu à **plus de 4 800 dossiers** avec mon équipe.

Nos priorités pour le Sud Vendée

1 Pour nos enfants

→ **Aucune école n'a fermé en Vendée malgré la baisse de 2 300 élèves. Les postes maintenus ont permis de sauver 60 classes.** Nous poursuivrons le dédoublement des classes pour améliorer l'instruction de nos enfants.

→ **Nous défendons un nouveau dispositif pour la protection de l'enfance.**

2 Pour le plein emploi

→ **Le taux de chômage est passé de 9,4 % en 2017 à 6,8 % en 2022 dans le Sud Vendée. Le plan de relance a été très favorable aux entreprises.** Nous continuerons d'être au plus près des besoins pour répondre aux demandes d'emploi et favoriser l'insertion, le logement et la mobilité.

3 Pour nos aînés

→ **Nous demanderons un dispositif expérimental pour atteindre l'objectif de 25 % d'infirmiers et d'aides-soignants supplémentaires** en Vendée avant 2027 afin de favoriser le maintien à domicile et soutenir les services territoriaux.

→ **Nous serons engagés sur le débat de la fin de vie plus humaine et plus digne.**

4 Pour notre sécurité

→ **Avec la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie rurales**, nous solliciterons le Ministère de l'Intérieur pour que ce dispositif puisse bénéficier aux communes de **Mouilleron Saint Germain, Saint Michel en l'Herm et Benet** en brigade itinérante. Cela permettra de renforcer les effectifs des brigades déjà existantes.

5 Pour notre santé

→ **Nous défendons une proposition de loi régulant l'installation des médecins** pour un égal accès aux soins dans tous les territoires.

→ **Nous soutiendrons les initiatives locales favorisant l'attractivité des soignants**, après la récente mise en place des **centres de soins non programmés dans les hôpitaux de Luçon et Fontenay** pour les patients sans médecin.

6 Pour notre agriculture

→ Après la loi Egalim 2, nous continuerons de défendre nos agriculteurs avec une **loi pour assurer le renouvellement et l'installation des jeunes**, et sur le terrain, notamment avec le suivi du plan Denormandie en soutien aux éleveurs touchés par la grippe aviaire.

7 Pour l'environnement

→ **Nous renforcerons le cadre législatif pour protéger nos espaces naturels**, du bocage à la plaine et du marais au littoral, sans oublier le massif forestier de Mervent-Vouvant.

→ **Nous poursuivons notre travail avec les services de l'environnement** sur le respect des règles de nos sites classés pour **favoriser la ressource en eau et la biodiversité.**

8 Pour nos communes

→ **Nous accompagnerons les projets des 89 communes du Sud Vendée** avec plus de dotations de l'État ; celles-ci ont augmenté de 9,2 M€ en investissement en 5 ans.

→ **Nous proposerons France Services en itinérance dans nos communes** pour faciliter l'accès des services publics aux personnes les plus éloignées du numérique.



Pierre HENRIET – 30 ans
Député de la Vendée

Né à Fontenay le Comte et habitant depuis toujours le Sud Vendée, il a mis en pause son activité d'enseignant et ses travaux de recherche universitaire pour se consacrer uniquement à sa fonction de parlementaire. Il était auparavant conseiller municipal à Saint Pierre le Vieux.

À l'Assemblée nationale, il est investi sur les enjeux liés à la ruralité et les enjeux scientifiques.



Magalie GROLLEAU – 48 ans
Maire de La Réorthe

Élue depuis 2008, elle tient ses origines du monde agricole, de la terre, du canton de La Châtaigneraie et du Pays de Sainte Hermine.

Elle a forgé son engagement dans le monde associatif. Mère de 3 enfants, elle travaille depuis 25 ans à la Mission locale Sud Vendée pour accompagner notre jeunesse vers l'autonomie et l'emploi.